



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU 13 AVRIL 2014  
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

Le dimanche 13 avril 2014 à 11heures, le Conseil du 19<sup>ème</sup> arrondissement s'est réuni dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

En application de l'article L.2511-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil du 19<sup>ème</sup> arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Mme la Maire de Paris, par lettre en date du 7 avril 2014, adressée par écrit au domicile de chaque Conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Election du Maire ;
- Détermination du nombre d'Adjoints ;
- Election des Adjoints.

Etaient présents :

MM. AHOUDIAN, AMORY, Mme BARANDA, M. BOHBOT, Mme BROSEL, MM. CHERFA, CHICHE, DAGNAUD, DAOUDA-KOUADIO, Mmes FILOCHE, FUCHS, GAILLANNE, GAUTREAU, M. GIANNESINI, Mmes GRAPIN-DAGORNO, GUY, JEMNI, MM. JOMIER, JOURNO, KOCH, Mmes KONE, LANIESSE, MM. LAPEYRE, LERT, MABILEAU, MADEC, Mmes MALAI, MERZI, MINDAY, MM. NAWROCKI, NORDMAN, Mme ONGHENA, M. PENINO, Mmes POUDIOT, RAMOUL, RICHARD, SOLANS, MM. THEBAULT, TINTI, WANG.

La majorité des membres du Conseil d'arrondissement en exercice était présente à l'ouverture de la séance.

Ont donné pouvoir pour les représenter :

Mme DAREAU à M. TINTI, M. GAU à Mme GAILLANNE.

Absent excusé : Néant.

M. Gérard VANNIER, Directeur Général des Services de la Mairie du 19<sup>ème</sup>, rappelle qu'en application des dispositions de l'article L. 2122-8 § 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente séance, qui est la première du nouveau mandat, est présidée par la doyenne d'âge, Mme Joyce MALAI, Conseillère d'arrondissement.

La séance est ouverte sous la présidence de Mme MALAI, doyenne d'âge.

Mme MALAI salue l'assemblée et rappelle l'ordre du jour qui est l'élection du Maire et l'installation du nouveau Conseil d'arrondissement de la mandature 2014-2020.

Mme MALAI procède ensuite à l'appel nominatif par ordre alphabétique des membres du Conseil. Elle constate que le quorum est atteint et que le Conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 11h05.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, Mme MALAI propose d'élire comme secrétaires de séance les deux benjamines présentes lors de la séance, Mmes LANIESSSE et GAILLANNE.

Elles seront aidées par M. Gérard VANNIER, Directeur Général des Services de la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement, secrétaire auxiliaire.

A la demande de Mme MALAI, le Conseil donne son accord à main levée :

Le Conseil d'arrondissement désigne à l'unanimité Mmes LANIESSSE et GAILLANNE, comme secrétaires de séance, et M. VANNIER comme secrétaire auxiliaire.

Nombre de votants : 42 dont 2 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 42
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Mme MALAI donne la parole aux membres du Conseil dont les noms suivent :

- M. TINTI, qui représente le groupe Communiste ;
- Mme ONGHENA, qui représente le groupe UMP-UDI-Modem.
- M. LERT, qui représente le groupe Europe Ecologie Les Verts.
- M. MADEC, qui représente le groupe socialiste et apparentés.

### **1) Election du Maire**

Mme MALAI invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire.

Elle précise qu'en application des dispositions des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

En application des dispositions des articles L.2511-25 et L.2122-4-1 du CGCT, le Maire d'arrondissement est élu parmi les Conseillers de Paris ou les Conseillers d'arrondissement de nationalité française.

Mme MALAI procède à un appel à candidatures pour l'élection du Maire d'arrondissement.

M. MADEC propose la candidature de M. François DAGNAUD.

Aucune autre candidature n'étant formulée, Mme MALAI propose de procéder au vote à bulletin secret.

Chaque Conseiller, à l'appel de son nom, a déposé, dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel il a écrit le nom de la personne qu'il a choisie. Le nombre de Conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été noté.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance, donne les résultats suivants au premier tour de scrutin.

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du Code Electoral) : 8
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 34
- e. Majorité absolue : 22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DU/DES CANDIDAT(S) (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
M. François DAGNAUD	34

M. François DAGNAUD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et est immédiatement installé.

M. DAGNAUD prononce ensuite une allocution, en qualité de Maire d'arrondissement.

## **2) Détermination du nombre d'Adjoints au Maire**

M. DAGNAUD, élu Maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement, reprend la Présidence de la séance. Il invite le Conseil à procéder à l'élection des Adjoints, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2511-25 et L.2511-25-1 du CGCT.

M. DAGNAUD indique que, selon l'article L.2511-25 du CGCT, le nombre d'Adjoints ne peut excéder trente pour cent du total des membres du Conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre. Dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, ce nombre est porté à 12.

Ce nombre maximum d'Adjoints peut être dépassé pour permettre la création de postes d'Adjoints chargés de quartier, sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10% de l'effectif total du Conseil d'arrondissement, soit 4 Adjoints supplémentaires.

Le nombre maximum d'Adjoints au Maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement est donc porté à 16.

M. DAGNAUD propose d'arrêter le nombre d'Adjoints au Maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement à 16, et de voter à main levée sauf si un tiers des Conseillers s'y oppose.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Le Conseil d'arrondissement adopte à la majorité le nombre de 16 Adjoints au Maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

Nombre de votants : 42 dont 2 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 35
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 7 (MM. BOHBOT, GIANNESINI, Mme GRAPIN-DAGORNO, M. KOCH, Mme LANIESSE, M. MABILEAU, Mme ONGHENA).

### **3) Election de la liste des Adjointes au Maire**

M. DAGNAUD rappelle que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

#### **3.1 : Liste de candidats aux fonctions d'Adjointes au Maire**

M. DAGNAUD rappelle que les listes de candidats aux fonctions d'Adjointes au Maire doivent être déposées auprès de lui. Elles doivent porter le nom du candidat placé en tête de chaque liste.

L'unique liste déposée est la celle conduite par Mme Halima JEMNI, et composée de : MM. Adjil AHOUJIAN, Jérôme AMORY, Mme Violette BARANDA, MM. Mahor CHICHE, Gabriel GAU, Mmes Karine GAUTREAU, Séverine GUY, MM. Bruno LAPEYRE, Dan LERT, Mmes Joyce MALAI, Yasmina MERZI, Sophie MINDAY, Tatiana POUDIOT, MM. Eric THEBAULT et Olivier WANG.

Il est ensuite procédé au vote.

Chaque Conseiller, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote sur lequel sont écrits tous les noms de la liste qu'il a choisie.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance, donne les résultats suivants au premier tour de scrutin.

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	: 42
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du Code Electoral)	: 7
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	: 35
e. Majorité absolue	: 22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
JEMNI Halima	35
AHOUDIAN Adjì	35
AMORY Jérôme	35
BARANDA Violette	35
CHICHE Mahor	35
GAU Gabriel	35
GAUTREAU Karine	35
GUY Séverine	35
LAPEYRE Bruno	35
LERT Dan	35
MALAI Joyce	35
MERZI Yasmina	35
MINDAY Sophie	35
POUDIOT Tatiana	35
THEBAULT Eric	35
WANG Olivier	35

### **3.2. Proclamation de l'élection des Adjoints**

Ont obtenu la majorité légale et ont donc été proclamés Adjoints et immédiatement installés les candidats aux fonctions d'Adjoints présents sur la liste conduite par Mme Halima JEMNI, 1<sup>ère</sup> Adjointe, dans l'ordre de la liste ci-dessus.

### **3.3 Communication de M. le Maire sur les délégations**

M. DAGNAUD communique, ensuite, la liste des délégations auxquelles il a décidé de procéder.

M. Roger MADEC – Conseiller spécial en charge de l'architecture, de l'aménagement urbain et de Petite Ceinture.

#### ***Adjoints au Maire***

Mme Halima JEMNI – 1<sup>ère</sup> Adjointe chargée de la coordination municipale, des espaces verts, de la voirie, des déplacements, de la petite enfance et des familles.

M. Adjì AHOUDIAN – Adjoint chargé de la politique de la ville et des relations avec les centres sociaux et les foyers de jeunes travailleurs.

M. Jérôme AMORY – Adjoint chargé de la prévention et de la sécurité.

Mme Violette BARANDA – Adjointe chargée des seniors et de l'intergénérationnel.

M. Mahor CHICHE – Adjoint chargé de la démocratie locale, de la mémoire et des relations avec le monde combattant.

M. Gabriel GAU – Adjoint chargé de la jeunesse et de la vie étudiante.

Mme Karine GAUTREAU – Adjointe chargée de la vie associative et de l'éducation populaire.

Mme Séverine GIY – Adjointe chargée de la santé, de la prévention de la toxicomanie et de la lutte contre les exclusions.

M. Bruno LAPEYRE – Adjoint chargé de la communication, des nouvelles technologies et de l'économie numérique.

M. Dan LERT – Adjoint chargé de l'environnement, du développement durable, de la rénovation thermique des bâtiments et de la nature en ville.

Mme Joyce MALAI – Adjointe chargée de l'animation et fêtes de quartiers, de l'artisanat et des métiers d'art.

Mme Yasmina MERZI – Adjointe chargée des affaires sociales.

Mme Sophie MINDAY – Adjointe chargée de la propreté, de la valorisation des déchets et du Plan Vélo.

Mme Tatiana POUDIOT – Adjointe chargée du handicap.

M. Eric THEBAULT – Adjoint chargé de la culture.

M. Olivier WANG – Adjoint chargé du commerce.

### ***Médiateur***

M. Adama DAOUDA-KOUADIO – Médiateur de la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement, chargé du Conseil des résidents étrangers et des relations avec les foyers de travailleurs migrants.

### ***Conseillers de Paris délégués auprès du Maire***

Mme Colombe BROSSEL – Chargée de l'habitat et de la mise en place des CLVL (Conseils Locaux de la Vie Locative).

Mme Léa FILOCHE – Chargée de l'emploi et de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Mme Fanny GAILLANNE – Déléguée du Maire sur un Conseil de quartier.

M. Bernard JOMIER – Chargé de l'eau et de l'aménagement des canaux.

Mme Fatoumata KONE – Chargée de l'accès au droit.

M. Nicolas NORDMAN – Chargé des affaires scolaires, périscolaires et de la Caisse des Ecoles.

M. Mao PENINOÛ – Chargé de la Nuit.

Mme Aurélie SOLANS – Chargée du plan d'accès à la lecture pour tous.

M. Sergio TINTI – Chargé des sports.

***Conseillers d'arrondissement délégués***

M. David CHERFA – Chargé de la propreté auprès de l'Adjointe chargée de la propreté, de la valorisation des déchets et du Plan Vélo.

Mme Emilie DAREAU – Chargée du bénévolat et de l'engagement solidaire.

Mme Andréa FUCHS – Chargée de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations.

M. Philippe NAWROCKI – Chargé des commémorations auprès de l'Adjoint chargé de la mémoire et des relations avec le monde combattant.

Mme Linda RAMOUL – Chargée des collèges auprès de l'élú en charge des affaires scolaires, périscolaires et de la Caisse des Ecoles.

Mme Firmine RICHARD – chargée de l'Outre-mer.

***Conseillers d'arrondissement***

M. Max JOURNO.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun orateur ne demandant la parole, M. DAGNAUD lève la séance à 12h30.

Les Secrétaires de séance

Le Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement

Mme LANIESSÉ

Mme GAILLANNE

François DAGNAUD